

La Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne (230 000 habitants)

Ligne A du R.E.R. – 30 minutes de PARIS

RECRUTE POUR LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

DIRECTEUR.RICE DU RESEAU DES CONSERVATOIRES / H/F

CADRE D'EMPLOI DES ATTACHES

La direction des affaires culturelles de l'agglomération Paris Vallée de la Marne gère un réseau de conservatoires qui comprend 9 établissements, dont deux classés.

Le réseau est organisé en 4 pôles d'enseignements artistiques, dotés chacun d'une direction et d'une équipe pédagogique et administrative transversale : Pontault-Combault/Roissy-en-Brie, Champs-sur-Marne/Noisiel (CRD), Torcy(CRI)/Vaires-sur-Marne et Brou-sur-Chantereine/Chelles/Courtry.

En plus des directeurs de pôles, le réseau est constitué de 22 agents administratifs et techniques, et plus de 240 enseignants, qui dispensent chaque semaine environ 3 000 heures d'enseignement, dont près de 300 en milieu scolaire.

Environ 3800 personnes sont inscrites dans les 9 conservatoires. Par leurs actions de rayonnement culturel et d'accompagnement ces derniers touchent en plus des élèves des établissements scolaires (plus de 6 000), mais aussi les publics des manifestations organisées par le conservatoire, les pratiquants amateurs auxquels les conservatoires offrent des ressources, etc.

MISSIONS

Sous l'autorité de la directrice des affaires culturelles, le(a) directeur(rice) du réseau des conservatoires :

- Il/elle pilote l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet d'établissement, ouvert sur son territoire et à l'échelle des 9 conservatoires du réseau.
- Il/elle pilote les missions transversales réseau en lien avec les directeurs des conservatoires (projet IMS, handicap, programmation artistique, etc.)
- Il/elle anime le comité de direction du réseau des conservatoires dans le cadre d'une dynamique de coconstruction.
- Il/elle a la responsabilité de la direction administrative, pédagogique et artistique.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Finaliser l'élaboration du projet d'établissement du réseau puis piloter sa mise en œuvre, en lien avec l'ensemble du CODIR, en suscitant l'adhésion de l'ensemble des équipes et en mobilisant les moyens budgétaires, juridiques, administratifs et techniques nécessaires à sa réalisation.
- Mettre en place des instances de concertation à l'échelle du réseau et une organisation permettant de gérer les missions transversales en complémentarité avec les missions des conservatoires.
- Inscrire le réseau dans une dynamique de partenariats avec les différents acteurs du territoire (ou en lien avec le territoire), en développant des projets avec les différents services de l'agglomération, les structures culturelles, sociales du territoire, les institutions (DRAC, Département, Education Nationale, etc)
- Stimuler des démarches innovantes pour favoriser l'accès de tous à l'enseignement artistique et l'éducation artistique et culturelle.
- Participer à la mise en œuvre de la politique culturelle de la collectivité
- Gérer, coordonner et évaluer les directeurs(rices) des conservatoires.
- Coordonner la gestion du personnel enseignant au niveau du réseau en lien avec les directeurs de chaque conservatoire et la Direction des Ressources Humaines
- Elaborer et suivre l'exécution du budget, les dossiers de subventions, les conventions et délibérations et les marchés publics

COMPETENCES

- Expérience significative en direction de réseau ou à défaut en direction de conservatoire
- Très bonne connaissance des enjeux de l'enseignement artistique et de l'évolution des pratiques, mais aussi de l'éducation artistique et culturelle
- Maîtrise de la gestion administrative et du fonctionnement propre aux collectivités territoriales
- Maîtriser les outils du mode projet
- · Connaissances de la réglementation des ERP

QUALITES REQUISES

- Sens aigu du service public
- Manager expérimenté, capacité d'écoute et de dialogue, sens du travail en équipe
- capacité à accompagner le changement d'une organisation

CONDITIONS D'EMPLOI

- Travail à temps complet
- Disponibilité le soir et les week-ends
- Congés à prendre en priorité durant les congés scolaires
- Lieu de travail : siège de l'agglomération Paris Vallée de la Marne
- Rémunération statutaire régime indemnitaire CNAS CET

Renseignements : Anne Benetollo, directrice des affaires culturelles a.benetollo@agglo-pvm.fr

Merci d'adresser votre candidature et votre CV par mail à l'attention de M. le Président de la Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne recrutement-stage@agglo-pvm.fr